

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... 13.50 Six mois... 26.00 Un an... 50.00

INSERTIONS: Annonces: la ligne... 2c c. Réclames: »... 30 c. Faits divers: »... 50 c.

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Table with 2 columns: Taux and Montants. Includes entries for 3 0/0, 4 1/2, and 5 0/0.

Table listing various actions and their values, such as Banque de France, Crédit foncier, etc.

DEPECHES COMMERCIALES New-York, 6 mars. Change sur Londres, 4.84 0/0; change sur Paris, 5.16 1/4.

Depêches de MM. Schlagdenhauffen et G., représentés à Roubaix par M. Baillou-Grymonrez. Havre, 6 mars. Ventes: 500 ball.; marché calme.

ROUBAIX, le 6 MARS 1878

Bulletin du jour

Le Parlement anglais a reçu communication d'une partie des conditions du traité de paix de San-Stefano. Lord Derby a appris aux membres du Parlement que la Russie n'avait pas exigé la flotte cuirassée turque et cette concession de la Russie a été accueillie par d'unanimes applaudissements.

leur François-Joseph, malgré la vive opposition que rencontrera certainement cette annexion de la part du parti Madgyare. En finissant, constatons une nouvelle satisfaisante qui nous arrive de Berlin.

LÉON XIII ET LES UNIVERSITÉS CATHOLIQUES DE FRANCE

L'Observateur romano a publié le texte du discours prononcé par le Pape, en réponse à l'adresse des universités catholiques de France, qui lui était présentée par Mgr Sauvé, recteur de l'université d'Angers, à la tête d'une députation comprenant des membres de toutes les universités.

Aujourd'hui, hélas ! elle a perdu une partie de sa puissance ; affaiblie par la division des partis, elle est empêchée de donner libre essor à ses nobles instincts. Et pourtant que n'a-t-elle pas fait pour le Saint-Siège, même après ses désastres ? Elle lui avait déjà donné les rejets de ses plus illustres familles, la petite armée du Pape étant en grande partie composée des enfants de la France.

j'invoque du Dieu tout-puissant, sur leurs œuvres, de toute la plénitude de mes pouvoirs, les plus abondantes bénédictions. Benedictio, Dei, etc.

L'Enseignement laïque aux États-Unis

On lit dans l'Univers: Un pasteur protestant d'Amérique faisait dernièrement sur les écoles laïques une conférence que nous trouvons reproduite dans le New-York Tablet. On sait que l'un des préjugés principaux des politiciens américains a toujours été d'isoler la religion, ou plutôt leurs religions (elles sont en grand nombre), de leurs institutions civiles.

Le R. W. Platt, l'auteur de la conférence qui nous occupe, a été frappé des conséquences que nous signalons, et il n'hésite pas à attribuer une grande partie du mal au funeste système de l'enseignement en Amérique. L'espace nous manque pour nous étendre aussi longuement que nous le voudrions sur le cri d'alarme poussé par le ministre protestant.

« L'école laïque n'est point nécessaire pour écarter les protestants de l'Eglise catholique, et certainement l'école laïque ne convertit pas les catholiques au protestantisme. Au contraire, comme l'école laïque élève l'enfant sans aucune religion, en dehors de toutes les Eglises, elle détruit l'Eglise protestante, non l'Eglise romaine. Cette Eglise sait user de ses avantages et n'abdique jamais sa mission. Celui qui a lu l'histoire des dix-huit siècles de christianisme, n'y a rien compris si ce n'est que l'Eglise romaine pourra jamais tomber dans la folie de l'Eglise protestante et introduire dans son sein un enseignement infidèle. »

On dit que les trois pouvoirs qui se disputent le contrôle de notre civilisation sont le catholicisme, le protestantisme et le laïcisme. Pour le protestantisme, notre système actuel d'écoles publiques en fera un facteur mort ; ce ne sera plus qu'une question de temps. La lutte restera donc circonscrite entre le catholicisme et l'impiété.

Arrêtons ici cette citation indignée ; nos lecteurs n'en sont pas à ignorer les scandales que révèle tous les jours la presse américaine au sujet des administrations, corporations libres et autres Secular rings des États-Unis.

Nous n'insisterons pas non plus sur le dernier point développé par le révérend ministre américain, à savoir le crime que l'on commet contre la civilisation (c'est le grand mot au-delà de l'Atlantique) si on veut se servir du « laïcisme » des écoles pour détruire la religion. Aussi bien, nous pourrions à cet égard rassurer le révérend pasteur Platt ; depuis le temps que le Césarisme, le parlementarisme, le matérialisme renforcés de tyrans « laïcs » ont cherché à briser sur ce point le résistante de l'Eglise et des consciences catholiques, ils n'ont point réussi.

Dans tous les cas, nous sommes heureux d'opposer aux projets primaires de M. Waddington, continué par M. Bardoux, la voix d'un adversaire de bonne foi. Dernièrement, en Angleterre et en Irlande, des voix éloquentes s'élevaient pour flétrir tout compromis religieux pouvant aboutir à la neutralisation de conscience et à l'école sans Dieu.

Le centenaire de Voltaire

Monsieur le curé, M. le marquis de Vilette m'a assuré que si j'avais pris la liberté de m'adresser à vous-même pour la démarche nécessaire que j'ai faite (ma confession dernière du 4 avril), vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations pour venir et daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai cru convenables qu'à des subalternes auprès des passages qui se trouvaient dans votre département.

Je vous regarde, monsieur le curé, comme un homme du premier ordre de l'Etat ; je sais que vous soulagez les pauvres en apôtre, et que vous les faites travailler en ministre. Je n'ai considéré que ce que je dois à votre naissance, à votre ministère et à votre mérite. Vous être un général à qui j'ai demandé un soldat. Je vous supplie de me pardonner d'avoir ignoré la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi ; pardonnez-moi aussi l'importance de cette lettre, elle n'exige pas l'embaras d'une réponse.

LETRES DE PARIS (Correspondance particulière) Paris, 5 mars 1878. Les élections de Valenciennes portent décidément mal chance à la majorité républicaine.

Paris, 5 mars 1878. Depuis la dissolution du groupe constitutionnel sénatorial et l'évolution qui avait amené à la droite, la plus grande partie du groupe dissout, les organes de l'Orléanisme, ressuscité récemment dans les colonnes du Moniteur, avaient gardé une extrême réserve. On comprenait leur embarras, mais on sentait aussi que leur silence ne pourrait longtemps se prolonger.

filis. M. Mir n'a pu détruire l'effet produit par les révélations du marquis de Lordat.

Il est évident qu'il a cherché à expliquer sa conduite et à se montrer innocent comme l'agneau. Les républicains ont pris pour de l'argent comptant ses explications. Mais il n'en est pas de même, dit-on, de M. Dufaure, et on assure que la commission d'enquête, elle-même, malgré le chagrin qu'elle en éprouve, va être obligée de constater, dans son rapport que si M. Mir a raison, M. de Lordat n'a pas tort.

Il est complètement inexact que M. de Cassagnac père et M. Andrieux doivent avoir une rencontre aujourd'hui ou demain. M. de Cassagnac n'a pas cru devoir envoyer ses témoins à M. Andrieux avant que ce dernier n'ait pu répondre à la question qu'il lui a adressée du haut de la tribune.

On assure que, immédiatement après le prononcé de la sentence, le conseil a rédigé une demande en grâce au Maréchal et on croit que le conseil de l'ordre de la Légion d'honneur ne demandera pas la radiation du vaillant soldat qui selon le conseil, a commis seulement des actes de faiblesse.

Voici la guerre Turco-Russe finie. Et ce à dire pour cela qu'il faille se réjouir et illuminer en l'honneur de la paix. Si nous en croyons tous les renseignements qui nous parviennent, la question d'Orient va entrer dans une phase nouvelle. Ce n'est pas tout de parler de la guerre, dit Catherine de Médicis.

Le moment des graves complications ne va-t-il pas venir avec la conférence, c'est une question que tous les hommes d'Etat se posent avec anxiété. P. S. Lundi prochain grand dîner parlementaire et diplomatique au ministère des affaires étrangères.

Depuis la dissolution du groupe constitutionnel sénatorial et l'évolution qui avait amené à la droite, la plus grande partie du groupe dissout, les organes de l'Orléanisme, ressuscité récemment dans les colonnes du Moniteur, avaient gardé une extrême réserve.

« M. de Molins nous écrit pour combattre les lettres de M. Deniau et nos articles de la semaine dernière. On lira plus loin la missive de M. le délégué de la Société en participation. Nous laisserons de côté aujourd'hui la partie consacrée à M. le directeur des travaux. Celui-ci n'a pas besoin qu'on l'aide dans sa défense ; il saura répliquer à son adversaire et il ne lui sera pas difficile de faire justice des assertions qu'on lui oppose. Ces assertions sont au moins hasardeuses. Ce qui nous a surtout frappé au cours de nos polémiques avec M. de Molins, c'est sa désinvolture, son assurance imperturbable.

Pasquier ont opté, ils passent à l'ennemi, ils veulent servir le ministère sorti, ils continuent ainsi le rôle qui fut toujours le leur : ils renouvellent les exemples donnés par leurs ancêtres et par eux-mêmes à toutes les époques critiques de notre histoire ; leur faux libéralisme plus aveugle encore qu'ambitieux, persiste à préparer à faciliter le triomphe de la révolution.

La droite, débarrassée d'eux, n'a pas à se préoccuper de leur sort. Elle n'a qu'à suivre sa ligne propre, qui est celle du devoir, et dont ils essaieraient sans cesse de la faire dévier. C'est ainsi que peut-être gagnera-t-elle à leur défection. Elle sera diminuée en nombre, mais elle sera plus forte, en liberté d'action, en discipline et en cohésion.

A gauche, on représente le maréchal comme profondément irrité des attaques que M. de Cassagnac a, de la tribune, dirigées contre lui. On veut que sous le coup de cette irritation, il ait vivement félicité M. de Marcère des déclarations que ce ministre faisait, le lendemain à la Chambre.

On dit que M. Dufaure aurait fait entrevoir à plusieurs membres conservateurs du Sénat, des concessions appréciables relativement au projet d'amnistie, s'ils voulaient d'abord voter le projet sur l'état de siège.

Hier matin, toute la presse reprochait au Sénat, dans des termes les plus amers et les plus violents, de s'être ajourné à jeudi. Le soir même, la Chambre prenait la même résolution ! Les journaux officieux exécutent leur mot d'ordre avec plus de zèle que de discernement.

« M. de Molins nous écrit pour combattre les lettres de M. Deniau et nos articles de la semaine dernière. On lira plus loin la missive de M. le délégué de la Société en participation. Nous laisserons de côté aujourd'hui la partie consacrée à M. le directeur des travaux. Celui-ci n'a pas besoin qu'on l'aide dans sa défense ; il saura répliquer à son adversaire et il ne lui sera pas difficile de faire justice des assertions qu'on lui oppose. Ces assertions sont au moins hasardeuses. Ce qui nous a surtout frappé au cours de nos polémiques avec M. de Molins, c'est sa désinvolture, son assurance imperturbable.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

M. de Molins nous écrit pour combattre les lettres de M. Deniau et nos articles de la semaine dernière. On lira plus loin la missive de M. le délégué de la Société en participation. Nous laisserons de côté aujourd'hui la partie consacrée à M. le directeur des travaux. Celui-ci n'a pas besoin qu'on l'aide dans sa défense ; il saura répliquer à son adversaire et il ne lui sera pas difficile de faire justice des assertions qu'on lui oppose. Ces assertions sont au moins hasardeuses. Ce qui nous a surtout frappé au cours de nos polémiques avec M. de Molins, c'est sa désinvolture, son assurance imperturbable.